

Canton de BELFORT-3

**Christophe GRUDLER**

**Julie de BREZA**

*Vos Conseillers Départementaux*

Mail : [grudlerdebrea@gmail.com](mailto:grudlerdebrea@gmail.com)

[www.grudler-debrea-2015.fr](http://www.grudler-debrea-2015.fr)



## **Enquête publique Laiterie :**

# **Une belle victoire pour les habitants,**

# **La Ville de Belfort désavouée.**

• Le commissaire-enquêteur a rendu ses conclusions dans le cadre de l'enquête publique, avant modification du PLU de l'ancienne laiterie, sur votre quartier.

Les nouvelles « réserves » qu'il donne, remettent totalement en cause le projet démesuré que la Ville voulait autoriser sur le site, malgré notre opposition et celle des habitants.

C'est la 2ème fois que la Ville est désavouée par un commissaire-enquêteur sur ce dossier...

• Nous saluons le travail du Collectif de riverains qui a su démontrer l'intérêt et les spécificités environnementales, architecturales et historiques, du site de la laiterie.

• Sur ce dossier, dès la vente du terrain, sous l'ancienne municipalité, nous nous sommes positionnés très clairement contre une urbanisation trop forte. Nous avons essayé de convaincre le nouveau maire M. Meslot et son assistant M. Boucard. Hélas, ils n'ont rien voulu écouter et se sont obstinés à vouloir des immeubles beaucoup trop hauts et trop denses, au détriment de votre cadre de vie. Ils en paient aujourd'hui le prix, car le commissaire-enquêteur donne entièrement raison aux thèses que nous défendions. Ce dont nous nous réjouissons.

• Le commissaire-enquêteur a analysé la situation, et l'environnement du site. Il pose des réserves contraignantes, qui sont en fait des conditions suspensives avant tout accord de modification:

- hauteur limitée à R+2+combles et même R+1+combles le long de l'étang
- emprise au sol sur 50 % du terrain seulement, avec un recul minimum depuis les rues
- respect du type architectural du quartier et la protection des canaux.

• Il émet aussi des recommandations judicieuses, qui permettront la belle harmonie du site: longueur maxi de construction de 20m, distance mini entre les bâtiments, préservation des bâtiments historiques, attention attirée sur les différents modes de déplacement.

• Souhaitons maintenant que la Ville de Belfort fasse preuve de sagesse, et enfin, de bon sens, en appliquant les conditions fixées par le commissaire-enquêteur...

Bien cordialement à vous, et restant à votre disposition.

**Vos Conseillers Départementaux**

**Christophe GRUDLER**

**Julie de BREZA**